

## Quarante-deuxième session de la Conférence

### Réponse du Secrétariat concernant le point 13 – Examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies

S'agissant des observations formulées par la Suisse, la FAO réaffirme qu'elle est résolue à présenter un rapport intérimaire sur l'examen quadriennal complet à chaque session ordinaire de la Conférence de la FAO. L'examen quadriennal complet est le principal instrument de politique générale dont dispose l'Assemblée générale des Nations Unies pour définir la façon dont le système des Nations Unies pour le développement aide les pays dans leurs efforts de développement. La FAO est également convenue de la nécessité de mettre davantage l'accent sur les aspects liés à l'égalité des genres dans le prochain rapport, conformément au paragraphe 12 de l'examen quadriennal complet de 2020 (résolution 75/233), dans lequel l'Assemblée générale des Nations Unies souligne que l'égalité des genres et le renforcement des moyens d'action des femmes et des filles contribueront de manière décisive à la réalisation de progrès sur la voie de l'ensemble des objectifs et des cibles du Programme 2030, et demande à toutes les entités du système des Nations Unies pour le développement de continuer à promouvoir l'égalité des genres et l'avancement de toutes les femmes et les filles, l'idée étant d'améliorer et d'accélérer la prise en compte des questions de genre en mettant intégralement en œuvre le Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Début 2021, l'Organisation a lancé la *Politique de la FAO sur l'égalité des sexes 2020-2030*. La FAO reconnaît que l'égalité des genres et l'avancement des femmes rurales sont essentiels à l'accomplissement de son mandat, à savoir un monde libéré de la faim, de la malnutrition et de la pauvreté. C'est pourquoi le nouveau cadre stratégique maintient le thème de l'égalité genre qui est transversal à tous les domaines prioritaires du programme, en vue de contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).

S'agissant des observations formulées par le Canada, la FAO est également convenue de la nécessité de mettre davantage l'accent sur la biodiversité et sur les aspects liés à l'égalité des genres dans le prochain rapport (voir également le paragraphe précédent). Par ailleurs, dans la résolution sur l'examen quadriennal complet, il est demandé à toutes les entités du système des Nations Unies pour le développement de renforcer la coordination avec les organismes humanitaires et les entités chargées de la paix et de la sécurité. À cet égard, la FAO a rendu compte, dans tous les rapports intérimaires de l'examen quadriennal complet, de la complémentarité entre les activités humanitaires et de développement et continuera, en collaboration avec d'autres partenaires, à procéder à une analyse et à une planification précoces, conjointes et fondées sur les risques, afin de prévenir et de réduire les crises alimentaires.

S'agissant des observations formulées par le Chili, la FAO réaffirme qu'elle accorde une attention spéciale aux personnes les plus pauvres, les plus vulnérables et les plus défavorisées, y compris tous les enfants et tous les jeunes, tel que cela est demandé au paragraphe 13 de l'examen quadriennal complet (résolution 75/233). La vision et les activités de la FAO sont alignées sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les objectifs de développement durable (ODD).

S'agissant des observations formulées par l'Union européenne, la FAO confirme sa participation active aux programmes conjoints des Nations Unies et aux fonds fiduciaires pluripartenaires. Ces fonds sont normalement reçus par la FAO selon des modalités de financement par intermédiation par lesquelles une institution des Nations Unies agissant en qualité d'agent d'administration transmet des fonds aux organismes des Nations Unies participants. À l'heure actuelle, le Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) est l'agent d'administration le plus important du système des Nations Unies. En 2019-2020, la FAO était le septième

plus grand bénéficiaire de ces financements et a joué un rôle actif dans 55 programmes conjoints du système des Nations Unies et fonds fiduciaires pluripartenaires, pour un budget total approuvé de 133 millions d'USD<sup>1</sup>. La FAO réitère son engagement en faveur de la collaboration au sein du système des Nations unies et les représentants de la FAO (FAOR) participent activement au bilan commun de pays (BCP) et à la formulation de la théorie du changement en application du plan-cadre de coopération, en vue d'inclure l'avantage comparatif de la FAO dans l'offre collective des Nations Unies et d'assurer l'harmonisation entre le plan-cadre de coopération et le cadre de programmation par pays (CPP) de la FAO, contribuant ainsi à la réalisation des priorités gouvernementales et des cibles pertinentes des ODD, à l'appui du Programme 2030.

---

<sup>1</sup> Voir les données disponibles sur le portail des fonds fiduciaire coopératifs: <http://mptf.undp.org/portfolio/agency>.